

>> Catherine Brette, conseillère générale déléguée à l'agenda 21 de l'Isère, a animé ces 3^e rencontres nationales.



Environnement

Agenda 21 : l'Isère en tête

Réchauffement climatique, catastrophes naturelles, injustices sociales... autant de fronts sur lesquels les Conseils généraux veulent se battre en lançant des agendas 21. L'Isère vient d'accueillir les 3^e Assises nationales de ces agendas 21, qui ont rassemblé une cinquantaine de Conseils généraux de toute la France.

Aujourd'hui comme hier, l'Isère se place comme un département d'avant-garde en matière d'idées nouvelles. A l'invitation du Conseil général de l'Isère, et notamment de Catherine Brette, conseillère générale déléguée à l'agenda 21 départemental, 51 représentants de conseils généraux de France parmi lesquels le Nord, l'Essonne, l'Hérault, le Finistère ou encore le Bas-Rhin, se sont réunis pendant deux jours au château de Vizille pour partager leurs expériences sur le développement durable et la mise en place de leurs agendas 21.

L'Isère aura bientôt le sien. Il s'agira d'un plan d'actions à long terme qui fixera noir sur blanc des objectifs pour faire respecter les principes du développement durable, c'est-à-dire un développement qui concilie préservation de l'environnement, efficacité économique et solidarité. Dans leur discours inaugural, tant Catherine Brette que le président du Conseil général de l'Isère ont plaidé pour une véritable révolution des comportements « à l'heure où le réchauffement climatique est de plus en plus préoccupant, les catastrophes naturelles et les pollutions de plus

en plus destructrices et les injustices sociales de plus en plus flagrantes. » Pour Philippe Richert, président du Conseil général du Bas-Rhin et de la commission du développement durable à l'Association des Départements de France, co-organisatrice de ces rencontres, le constat est similaire mais les signes d'encouragement prometteurs : « *Inverser plusieurs siècles de mauvaises habitudes en matière de développement, ne peut se faire en quelques jours. Il faut deux à trois années de réflexion à un Département, pour élaborer un agenda 21.* »

>> Repères
Un site Internet sur l'agenda 21 de l'Isère



La démarche agenda 21 et son calendrier, les propositions formulées par les citoyens isérois lors des réunions publiques, des exemples d'actions concrètes déjà mises en œuvre par des entreprises et des particuliers, le mode d'emploi pour participer, une boîte à idées à alimenter... Tout ce que vous rêvez de savoir sur les agendas 21 et le développement durable se trouve sur le site Internet du Conseil général
>> <http://www.isere-agenda21.fr>

Pour l'heure, déjà 27 Départements français sont directement impliqués dans cette démarche essentielle pour l'avenir de la planète et des générations futures. En Isère, l'élaboration de l'agenda 21 a mobilisé durant l'année 2006 plus de 2 000 personnes au cours de 32 réunions publiques de concertation organisées dans le département. L'agenda 21 s'articulera autour de cinq axes stratégiques : les solidarités, la protection de l'environnement, une vie meilleure au quotidien, un développement économique durable et un changement des comportements. Ce "tour d'Isère des bonnes idées" a permis d'inventorier 400 actions concrètes en faveur du développement durable portant sur les transports collectifs, l'agriculture bio, la réduction des déchets à la source, les énergies renouvelables ou encore la filière bois... Toutes ne pourront être mises en œuvre, mais une cinquantaine seront retenues et soumises au vote de l'Assemblée départementale en décembre prochain. Ensuite, place à l'action ! ■

Richard Juillet

>> Zoom

Qu'est-ce que le développement durable ?

Le concept de développement durable est né en 1980 d'un constat simple : le développement des activités humaines ne peut être guidé par les seules considérations économiques, il est nécessaire de respecter aussi certaines exigences sociales et écologiques. En 1987, un rapport établi pour l'ONU définit pour la première fois le développement durable comme "un développement qui s'efforce de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations fu-



tures à répondre aux leurs." Contrairement à l'idée que l'on s'en fait, l'enjeu n'est pas qu'environnemental : il s'agit

d'un modèle de développement qui repose aussi sur la solidarité entre les générations et entre les peuples — préserver les ressources et l'état de la planète pour son prochain et partager les richesses afin de ne pas laisser se creuser les écarts Nord-Sud. En 1992, lors du sommet de Rio, 178 états dont la France s'engageaient à honorer cette démarche. L'agenda 21 est quant à lui un plan d'actions avec des objectifs précis qui respecte les principes du développement durable.